



Au Fil de l'Oule

L' édito



À l'heure où le maintien des services publics est au centre de tous les débats les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule restent constamment mobilisés et cela d'autant plus que les Hautes Alpes font partie des 22 départements français qui ont été retenus pour être « pilotes » dans le cadre de l'opération « + de services au public », lancée au niveau national.

L'objectif de cette opération est de densifier le maillage du territoire en terme de Réseaux de Service Publics (RSP). Ces derniers consistent à concentrer dans des lieux d'accueil uniques l'accès à un certain nombre d'opérateurs publics (au minimum, et pour être labellisé en tant que tel : le Pôle Emploi, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et le Conseil Général). Mais d'autres administrations peuvent également et accessoirement convenir avec la collectivité qui fournit les locaux pour la mise en place d'un RSP (Poste, FDJ, SNCF,...).

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule qui avait répondu à l'appel à candidature lancé par la Préfecture a été retenue pour la mise en place prochainement d'un RSP dans ses locaux lequel permettra l'accès à des services publics de proximité comme jamais cela n'a été le cas par le passé sur ce territoire. Des subventions sont prévues à cet effet (détails dans un prochain numéro).

Dans le même esprit, le Conseil Général de son côté proposait aux collectivités l'implantation de visio guichets. La Communauté de Communes a également répondu favorablement à cette proposition. Un point « Visio Rendez-Vous », financé à 100 % par le Conseil Général devrait très prochainement être inauguré dans nos locaux. Ce nouveau service permettra aux usagers de communiquer visuellement par web cam avec un interlocuteur de tel ou tel service public ayant préalablement convenu avec la Communauté de Communes à cet effet.

Gérard Jenoux

Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 à 4 : les orientations de la CCVO

P. 5 : la page du CACT

P. 6 à 7 : Noëls et neiges d'antan

P. 8 à 9 : on prépare Noël à la bibliothèque

P. 10 : le Noël de toutes les générations

P. 11 : le carnet de l'Oule

P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 8 novembre 2010

Convention : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Le Président informe son Conseil que dans le cadre de la convention OPAH conclue le 12 octobre 2007 entre les communautés de communes du Serrois et de la Vallée de l'Oule, le Conseil Général des Hautes Alpes, la Région PACA, l'Etat et l'Anah, les modalités de règlement des subventions de la Région ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2010. A partir de cette date les subventions de la Région ne transiteront plus par l'Anah. C'est la CCVO qui devra faire l'avance des subventions de la Région auprès des particuliers et se fera rembourser par la Région sur justificatifs de paiement. Ces nouvelles modalités ont fait l'objet d'une nouvelle convention entre la Région et la CCVO.

Après en avoir pris connaissance les conseillers autorisent le président à procéder à la signature de ladite convention.

Vente de composteurs ménagers

Le Président informe son conseil que suite à la délibération du 18 septembre 2009 relatif à l'acquisition de composteurs ménagers, sur les conseils de

l'Ademe il est souhaitable que la collectivité fasse participer l'usager à l'autofinancement de l'opération. Il propose donc que l'usager participe à hauteur de 10 € par composteur. Après en avoir délibéré les conseillers acceptent la proposition du Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

la population de chaque collectivité est la suivante :

- dossier FEDER / Pays : 80 % soit 36 000, 00 €
- CC2B : 57, 49 % de 9000 soit 5 174, 10 €
- CCHB : 17, 37 % de 9000 € soit 1 563, 30 €
- CCS : 23, 31 % de 9000 € soit 2 097, 90 €
- CCVO : 1, 83 % de 9000 € soit 164, 70 €

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à la participation finan-

Conseil Communautaire du 21 décembre 2010

Participation financière de la CCVO à l'autofinancement de l'étude de repositionne- ment du projet Quasar

Le président porte à la connaissance des conseillers le courrier de l'association Quasar sollicitant la CCVO pour une participation financière à l'autofinancement d'une étude de repositionnement du projet Quasar. Ce projet consiste en la création d'un site de tourisme scientifique dans la vallée du Buëch. Il précise que la Com Com des 2 Buëch, la Com Com du Haut Buëch et la Com Com du Serrois ont également été sollicitées en ce sens et rappelle que ces collectivités se sont engagées au côté de la CCVO dans une réflexion commune en vue d'un regroupement, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Le coût de ladite étude ayant été estimé à 45 000 € HT, la répartition financière, calculée au prorata de

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La prochaine et dernière permanence OPAH aura lieu le **mardi 1er février 2011** de 10 h à 12 h dans les locaux de la CCVO à **Bruis**.

Si vous souhaitez monter un dossier de **subvention** (ou simplement vous renseigner) en vue de faire réaliser des **travaux** par une entreprise dans votre résidence principale (ou dans un logement vous appartenant mais destiné à être loué), vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au :

04 92 66 04 21.

(A noter que les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander un rendez-vous à leur domicile).

cière de la



Environnement

Benne à encombrants

Une benne pour les encombrants est installée à demeure au pied du chemin de l'Infernet, au bord de la D26 (commune de Montmorin).

Vous pouvez y déposer uniquement les objets : sommiers, matelas, meubles, ... exclusivement en présence de l'employé communal : un lundi sur deux de 14 h à 17 h à compter du lundi 27 décembre 2010.

En cas d'empêchement, possibilité de prendre un rendez-vous en dehors de ces horaires en téléphonant à la Communauté de Communes au 04 92 66 04 21

Seront refusés :

Les pneus, les bouteilles de gaz, les moteurs, les plaques de fibro - ciment, les produits chimiques dangereux, peintures, solvants, les bidons ayant contenu des produits toxiques, les textiles, les déchets verts, les gravats, les appareils électroniques, les écrans, les appareils électroménagers froid et hors froid.

Le nouveau système de collecte des ordures ménagères

Le nouveau système de collecte des ordures ménagères est entré en vigueur sur notre territoire le 18 novembre dernier. Le premier bilan de cette opération mise en place dans le cadre du **programme européen Interreg franco-italien R2D2** vous sera communiqué dans notre prochain numéro.

Information importante

Les personnes qui n'auraient toujours pas retiré leurs clés électroniques, indispensables pour accéder aux nouveaux containers, pourront encore le faire dans les semaines à venir en se présentant dans les locaux de la Communauté de Communes à Bruis. Par ailleurs, compte tenu du nombre de clés fournies à la collectivité pour la mise en place de cette opération, a été validé le principe de distribuer **gratuitement une deuxième clé** aux usagers qui en feront la demande. Enfin, les premiers **sacs poubelles** d'une capacité de 20 litres sont **offerts** par le Pays Sisteronais à cette occasion, à raison d'un rouleau par foyer (**à retirer dans les mairies**).

L'opération s'accompagne d'une diminution du nombre de containers (qui va de pair avec la diminution attendue du volume des ordures ménagères) ainsi qu'une centralisation de ceux-ci au niveau des places de village uniquement, ce qui ne changera rien pour les usagers dans la mesure où ces derniers doivent de toutes façons s'y rendre pour y déposer les déchets recyclables qui sont : les journaux et revues, les bouteilles, bocaux et pots en verre, les emballages en carton léger style paquet de biscuit, les briques alimentaires, les bouteilles en plastique, y compris maintenant les bouteilles d'huile ainsi que les boîtes de conserve. (à noter que les sacs plastiques ne sont pour l'instant pas recyclables).

Les gros cartons, préalablement écrasés doivent être déposés derrière le bâtiment communal à Bruis.



Environnement

Pourquoi un nouveau système de collecte des ordures ménagères dans la vallée ?

C'est sur proposition du Pays Sisteronais que la CCVO a décidé de se porter candidate à cette opération pilote. **Cette décision a été validée au sein des trois conseils municipaux de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie.**

Les élus l'ont rappelé : « quoique l'on fasse, dans les 5 années à venir les coûts d'exploitation liés à la collecte et au traitement des ordures ménagères seront majorées de 25 %. Cela se traduira forcément par une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) facturée aux usagers. Pour éviter cela, notre seule marge de manœuvre était donc d'agir sur le volume et le poids des ordures ménagères : en faisant diminuer la quantité de ces déchets ménagers résiduels, (dont la collecte et le traitement représentent un coût global de 17 200 € par an) nous entendons maintenir les coûts actuels en l'état malgré l'augmentation annoncée et irrémédiable des taxes. Nous pensons qu'il aurait été irresponsable de ne pas au moins essayer, d'autant plus que l'outil qui nous est proposé pour cela par le Pays Sisteronais ne coûtera rien à la Communauté de Communes, étant une opération pilote. »

Remerciements

Les élus tiennent à remercier très vivement les habitants pour leur attitude globalement positive et **responsable** vis-à-vis de cette expérimentation. Ils remercient également l'Entreprise Sita Sud en la personne de **Monsieur Puigue** qui s'est révélé être un **partenaire exemplaire** lors de la mise en route du nouveau système, lequel a occasionné quelques modifications en ce qui concerne le déroulement des tournées de collecte.

Club lecture

Le 8 décembre, « Les amis du livre » se sont retrouvés à la bibliothèque dans le but de faire partager leurs coups de cœur pour tel ou telle oeuvre. Plusieurs titres ont été évoqués et vivement conseillés :

« L'élégance du hérisson » de Muriel Barbery, « Une soupe aux herbes sauvages » d'Emilie Carles, « Pourquoi lire ? » de Charles Dantzig, « Chagrin d'école » de Daniel Pennac, « Alain Souchon : une vie à travers ses chansons », « Souvenirs, souvenirs » de Hanri Miller.

Lire pour rire... : et histoire de rire un peu, Karine a fait lecture de la dictée que voici trouvée dans un vieil almanach :

« Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère. De ce mariage, est né un fils aux yeux pers (entre vert et bleu). Monsieur est le père, Madame est la mère. Les deux font la paire. Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère, avant d'être Lamère était Lepère. Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère bien que née Lepère. Aucun des deux n'est maire. N'étant ni le maire ni la mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère. Le fils aux yeux pers de Lepère deviendra maire. Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père, et de Mademoiselle Lepère, sa mère. La mère du maire meurt et Lamère, père du maire, la perd. Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de mer et marche de pair avec le maire Lamère, son petit fils. Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer et chacun s'y perd ! »

Vous êtes toujours là ?

CACT

Autour des pieds paquets

Le dimanche 14 novembre 35 personnes se sont attablées à Montmorin pour un repas amical servi par les bénévoles de l'association.

L'après-midi s'est poursuivie en jouant aux cartes ou tout simplement en discutant histoire d'entretenir l'amitié qui, une fois les résidents secondaires partis, unit fortement ceux qui restent vivre à l'année dans la haute Vallée de l'Oule et s'apprêtent à y passer l'hiver.



Soirée cinéma

Le mardi 30 novembre le CACT proposait une soirée cinéma gratuite pour tous dans la salle polyvalente de Montmorin avec à l'affiche le film « Une soupe aux herbes sauvages » réalisé par Alain Bonnot (1997), d'après le roman éponyme d'Emilie Carles. La projection était réalisée par l'association « Les nuits blanches » de Rabou.

C'est l'histoire d'une vie, celle d'Emilie Carles, née Allais en 1900 à Val des Prés non loin de Briançon. Une vie rythmée par les travaux des champs, les guerres, la pertes d'êtres chers, la fatalité, dans un monde paysan qui ne laisse aucune place à l'inutile, tel que l'apitoiement, les émotions, l'envie d'étudier,... puisque ce ne serait que perte de temps.

Une vie faite d'autant de joies que de peines et qui, tout comme une soupe aux herbes sauvages, est tantôt douce tantôt amère mais n'est jamais fade pour cette femme animée dès son plus jeune âge d'une volonté à toute épreuve : elle a décidé qu'elle serait institutrice : elle le sera ! Mais pour cela elle devra



choisir de se lever avant l'aube pour s'acquitter des tâches de la ferme avant de parcourir chaque jour et à pied les 6 km qui la séparent de son école où elle a réussi à se faire inscrire en dépit des réticences de son père resté veuf avec ses 6 enfants. Devenue institutrice, avec à charge ses enfants et ceux de sa sœur sombrée dans la folie, elle pourra enfin transmettre des valeurs qui lui sont chères telles que le respect, la tolérance, la liberté. Vers la fin de sa vie, se sachant gravement malade Emilie trouve encore la force de se battre contre un projet d'auto route dans la vallée de la Clarée. La force aussi d'écrire ses mémoires : le livre « une soupe aux herbes sauvages » rencontrera un succès international et sera traduit en 7 langues. Magnifiquement interprété par la très grande Annie Girardot dans le rôle d'Emilie Carles et par l'excellent Jean Yves Berteloot, dans le rôle de son époux, le film « Une soupe aux herbes sauvages » fait aujourd'hui partie du patrimoine culturel haut alpin dont il dépeint la dureté mais aussi la splendeur et l'authenticité.



Noëls et neiges d'antan



La vie quotidienne n'étant pas si différente entre Establet et la vallée de l'Oule, voici un extrait des mémoires de Suzanne Laurie dans lequel elle nous fait partager ses souvenirs sur ce moment magique de l'année :

l'arbre de Noël

Un des points forts de l'année, c'était l'arbre de Noël. Un arbre gigantesque dont on était fiers. Vraiment un événement. Les distractions étant très rares, l'arbre de Noël occupait nos conversations entre enfants et parents bien plus d'un mois avant la date fixée pour cette soirée.

Il fallait s'occuper et s'entendre entre familles pour savoir qui irait couper le pin !!! Pas difficile à trouver, il y avait de bonnes volontés dans toutes les maisons ; les grands parents, là où il y avait des grands frères et voilà... c'était parti !

Une hache, des cordes pour traîner le sapin, deux, trois personnes. En les regardant partir on leur criait : « Choisissez-le bien au moins, bien haut et bien touffu ! »

Pendant ce temps, avec les voisins, il fallait préparer un baril ou une caisse à fruits pour bien l'équilibrer. Le sapin était là et on l'installait au temple. Sauf deux familles, le village était entièrement protestant. A l'heure d'aujourd'hui, le temple en question n'existe plus, un glissement de terrain l'ayant fait tomber en ruine. Ce temple était magnifique avec des voûtes somptueuses et de belles inscriptions telles que « GLOIRE A L'ETERNEL » et « AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES »

Dans un troisième temps il fallait garnir l'arbre. Alors, on s'y mettait à une dizaine de personnes pour le faire beau afin que tout le monde en parle dans le pays. Nous avions pour cela des guirlandes très originales faites par nos mamans, nos grand-mères et nous-mêmes. Personne n'avait d'aussi belles guirlandes dont nous étions fiers.

L'été nous ramassions dans les collines de petites limaces sèches, qui étaient soit en forme de limaçons, soit en forme d'escargots. Ces coquilles, bien nettoyées, bien calibrées, nous y faisions un trou et les passions à un fil après les avoir entourées de papier d'aluminium récupéré dans les tablettes de chocolat. C'était d'un effet surprenant. Toujours avec ce fameux papier d'aluminium on entourait de la même façon des graines de courge séchées, ce qui nous donnait de magnifiques guirlandes pour notre sapin. Les bougies étaient fournies par des familles de la Motte qui avaient entendu parler de ce sapin extraordinaire et venaient se joindre à nous pour chanter « Mon beau sapin, roi des forêts ». Ce chant qui actuellement a vieilli aussi et est laissé pour compte.



Noëls et neiges d'antan



Voilà la fête de Noël terminée. Selon l'âge de l'enfant, on recevait un petit cadeau, souvent un livre... une orange, trois papillotes et on était ravi, pensez donc ! C'était une fête ! De quoi en parler pendant une semaine. Joie pure et simple qui a nourri mon enfance de souvenirs merveilleux.

C'était toujours en veillée que ça se passait. Aussi, comme toutes les fermes étaient habitées, on voyait arriver les gens avec de petites lanternes tempêtes, tout au long du chemin. Avec mes sœurs on guettait : « Tiens ! Voilà les gens du bas Establet qui viennent à l'arbre de Noël ! » Ils faisaient plus d'un kilomètre à pied dans la neige et la tourmente avec de grandes capes pour se préserver du froid. Oui, c'était la fête.

Pour le repas de Noël en famille, même joie, même fête. Tout était bien simple. En général, il fallait garder un gros coq pour l'occasion. ma mère prenait soin de bien l'engraisser, qu'il fasse un bon rôti , et le jour du 25 décembre, mon père aiguisait le grand couteau pour le découper une fois bien doré à point. Quel événement ! Manger du poulet à l'heure actuelle est un plat bien commun mais à ce moment-là, on n'était pas habitués à ça ! Aujourd'hui les choses ont bien changé. Pour le dessert, on faisait une compote de pommes, des bugnes, une tarte aux pruneaux et on était heureux.



Souvenirs d'Arlette Serratrice de Montmorin

« A Montmorin, chaque année, du temps de l'abbé Borel, nous faisions la crèche dans l'église sur l'autel de la vierge. Nous avions alors de très beaux santons dont un des rois mages, Balthazar, faisait office de tire lire : quand on y jetait une pièce un mécanisme s'actionnait et il disait « merci » d'un hochement de tête. Ce sont des souvenirs qui marquent quand on est enfant. Mais le Noël qui m'a le plus marqué, ce devait être en 42 ou 43, en tous cas pendant la guerre : tous les enfants de l'école avaient été invités à un arbre de Noël chez une certaine Madame Gilouin. Cette dernière était venue se réfugier dans le village pendant la guerre où elle avait acheté une maison en dessous l'église. Je me souviens, il y avait un sapin, des oranges, des friandises autour de la cheminée.

« Autrefois il neigeait beaucoup plus qu'aujourd'hui »

Tous les anciens sont d'accord sur ce point : autrefois il neigeait beaucoup plus, il n'était pas rare d'avoir 50 cm de neige pendant plusieurs mois d'affilé. « je me souviens d'un hiver, nous dit Jean Cousin, je devais avoir 24 ou 25 ans il avait tant neigé que nous avions dû dégager à la pelle un pont sur le chemin des Fontettes. Nous nous y étions mis à plusieurs pour faire une trace d'environ un mètre de large, pour le cas où quelqu'un serait tombé malade. »

Une autre anecdote nous est rapportée par Ginette Girousse et Yvette Sylvestre même si elles ne s'en souviennent pas personnellement : les hommes devaient parfois se rendre dans le col des Tourettes au virage dit de la « Branchelle », (au dessus de la retenue d'eau qui n'existe pas à l'époque) pour déneiger avec des pelles : aujourd'hui dans ce secteur, les pins plantés au dessus par l'ONF font barrage au vent mais à l'époque l'endroit était très sujet aux congères.

Préparation de Noël à la bibliothèque

Ils ont semé le blé de la Sainte Barbe

Au début du mois de décembre une après midi récréative était proposée à la bibliothèque de Bruis. Avant de goûter aux roses des sables confectionnées par Denise les enfants présents ont semé le blé et les lentilles de la Sainte Barbe (4 décembre) dans des « seitouns » (petites assiettes) comme le veut une tradition très ancienne qui remonte à l'antiquité. Le blé une fois germé, ces coupelles décoratives peuvent servir par exemple pour égayer la table le jour de Noël.

Et si l'on en croit le proverbe :

« Blé de la Sainte Barbe bien germé est symbole de prospérité pour la prochaine année. »

Et depuis, blé et lentilles ont bien poussé !



Bien notez sur vos agendas :

**Une après-midi jeux pour tous avec l'association Ludembule
aura lieu à la bibliothèque de Bruis :
Le mercredi 16 février à partir de 14 h 30. Gratuit.**

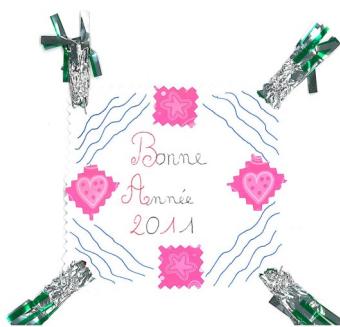
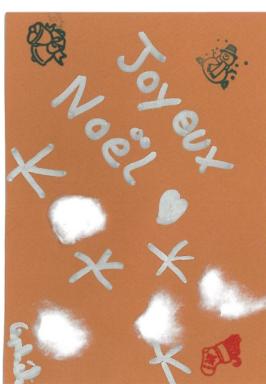
Préparation de Noël à la bibliothèque

Ils ont fabriqué des cartes de vœux

A la mi décembre un atelier « création de cartes de vœux » était proposé à la bibliothèque intercommunale de Bruis. L'animation a été très appréciée, autant par les enfants eux-mêmes que par les mamans venues épauler les plus petits. « Certains enfants habitent la même vallée, parfois le même village mais ne se connaissent pas, tout simplement parce qu'ils ne fréquentent pas la même école. Ce genre d'atelier a déjà le mérite de les faire se rencontrer » explique une maman.



Les enfants avaient à leur disposition tout un tas de matériel neuf ou de récupération disposé pèle mêle sur la table et qu'ils pouvaient utiliser à leur guise pour personnaliser leurs créations : feuilles de couleur, ciseaux crantés, images, raphia, colle, boutons, feutrine, coton, feutres pailletés, éléments végétaux,... Quelques idées proposées par l'animatrice leur ont permis de se lancer avant d'entrevoir à leur tour les possibilités immenses et illimitées qu'offre cette activité bien de saison. Les enfants étaient d'autant plus ravis qu'il leur était demandé de réserver au moins une carte pour offrir aux personnes âgées de la vallée. En effet ces personnes se voient remettre chaque année un colis par le Comité d'Animation Culturel et Touristique à l'occasion des fêtes de Noël. Les cartes réalisées par les enfants ont donc été glissées à l'intérieur de ces paquets en guise de clin d'œil amical entre les générations. Grand merci aussi à Nadine pour sa contribution précieuse en matériel et en idées.



Noël encore :

Goûter de Noël à l'école

Les enfants avaient préparé quelques saynètes qu'ils ont présentées à leurs parents venus partager avec eux le goûter de Noël. Quelques fous rires imprévus ont donné le ton de cette après-midi décontractée et conviviale, annonçant ainsi les vacances de fin d'année.

Le père Noël est passé aussi à la demande de la municipalité de Montmorin : Madame Aubert a offert aux douze élèves présents un joli livre pour occuper leurs journées par ce temps froid : « L'auteur de mes jours » de Jo Hoeschtlandt aux éditions petite poche. Et sous la direction de leur maîtresse Camille Hermand, les enfants ont entonné le chant de Noël : « We wish you a merry Christmas »



Le Noël des aînés dans la Haute Vallée de l'Oule

Immanquablement, depuis la naissance de l'association il y a dix ans, le Comité d'Animation Culturel et Touristique (CACT) met un point d'honneur à accorder chaque année à Noël une attention toute particulière aux aînés de la Haute Vallée de l'Oule. En cette mi décembre et à l'approche des fêtes ils étaient 18 au total, (en comptant aussi les personnes se trouvant maintenant en maison de retraite mais ayant habité toute leur vie à Bruis, Montmorin ou Sainte-Marie), à recevoir une belle corbeille garnie de produits fins du terroir : clairette de Die, pâté de campagne, pralines aux noix, confiture de noix vertes ainsi qu'une savonnette et une jolie serviette de table écrue. La confiture de noix verte est paraît-il délicieuse et se faisait autrefois dans la Haute Vallée de l'Oule mais aujourd'hui, au mieux on en a entendu vaguement parlé par les anciens, au pire on n'y a jamais goûté et de toutes façons on ne connaît plus la recette. En choisissant ce produit Dédé Broise, Président de l'association espère susciter la curiosité des cuisinières de la vallée, garantes de son patrimoine culinaire en gageant qu'elles vont relever le défi et surtout leurs manches pour retrouver ce savoir faire précieux aujourd'hui hélas tombé dans l'oubli.



Le carnet de l'Oule

Décès

Martial CALISSI BARRAL (MONTMORIN) est décédé le mardi 9 novembre à l'hôpital de LA TRONCHE (38).

Martial n'habitait pas à Montmorin à l'année mais c'était tout comme puisqu'il y venait régulièrement depuis sa plus tendre enfance avec ses parents : Andrée et Jean-Marie, son frère Patrice dit Patou et sa sœur Pascale au quartier de la Rabasse. Martial : tout le monde l'appréciait pour sa discrétion et sa gentillesse.

Passionné de chasse et de pêche il consacrait un grand nombre de ses week ends à ces deux sports de nature qu'il aimait pratiquer dans les forêts et sur les rives de la vallée.

Ingénieur en micro électronique de son métier il travaillait à Crolles dans la banlieue de Grenoble depuis trente années.

Cela faisait déjà deux ans qu'entouré de sa famille et de ses amis il se battait courageusement contre une cruelle et longue maladie. Celle-ci a été la plus forte et a emporté Martial alors qu'il n'avait que 49 ans. La Haute Vallée de l'Oule perd un ami qui sera longtemps regretté comme l'a été à l'époque Jean-Marie, le père de Martial, décédé bien trop jeune également.



Vos petites annonces

(diffusion gratuite, s'adresser à la rédaction
au 04 92 66 04 21 ou
ccvocathy@wanadoo.fr)

Nous invitons les habitants de la vallée à nous faire part des naissances, décès, hospitalisations ou tout autres évènements familiaux qu'ils souhaitent voir diffuser dans notre journal.

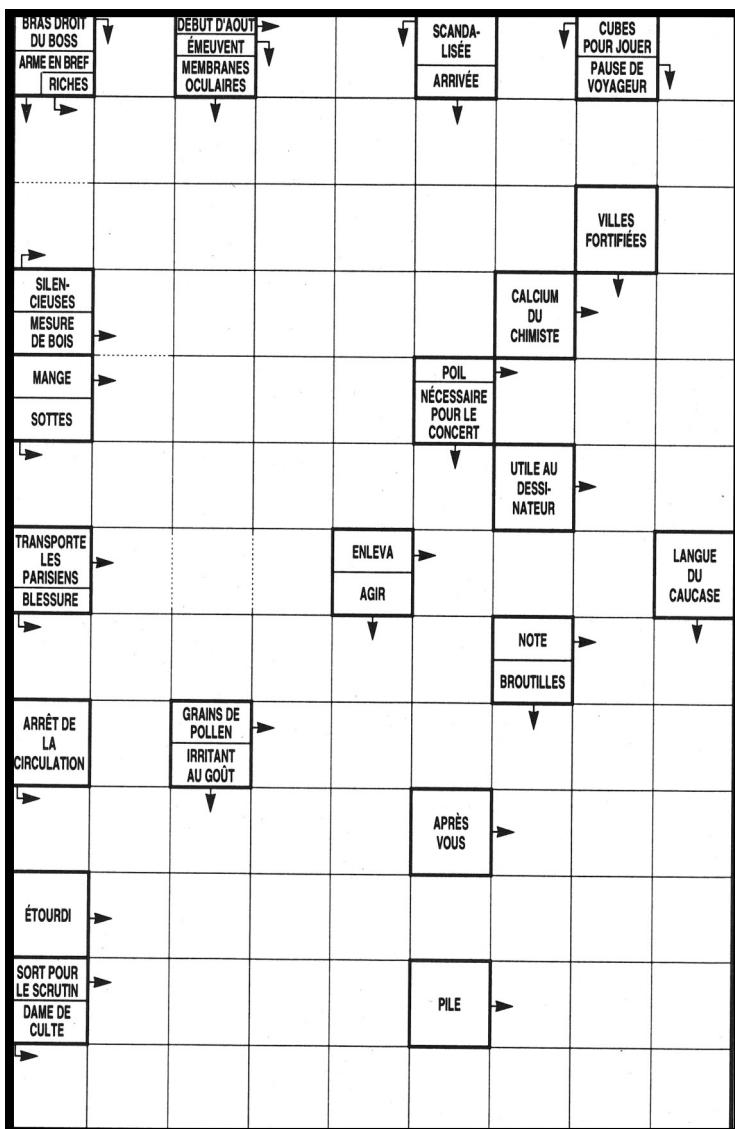
Pour agrémenter ses articles dans le journal « Au fil de l'Oule », Cathy recherche des photos, de préférence anciennes sur différents thèmes, notamment : journées cochonnières, éboulement dans le col des Tourettes, distillation de la lavande autrefois, etc....



Elle vaut le déplacement : ci-dessus, la forêt enchantée installée dans la salle polyvalente de Montmorin



Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



Solution du n° 74



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi,
de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi,
De 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :